

Plus de 7 salariés sur 10 estiment que l'égalité des chances est une priorité de leur entreprise

Publié le 6 octobre 2016

Le MEDEF, dans le cadre de ses travaux relatifs à l'égalité des chances et aux diversités, a créé en 2012 un baromètre national de perception de l'égalité des chances en entreprise. Reconduit en 2016, les résultats de la 5e édition ont été présentés ce matin à la presse.

75 % des salariés Français pensent que le respect des diversités et l'égalité des chances est une priorité de leur entreprise. C'est 17 points de plus qu'en 2012 à la création du Baromètre National de perception de l'égalité des chances par le MEDEF.

Pour les salariés interrogés, les profils traditionnellement discriminés - personnes noires, obèses, mères d'enfants en bas âge ou personnes dont l'état de santé est altéré durablement - voient leur chance d'être recrutés, promus ou placés à des postes en front office augmenter en 2016.

Pour autant, la vigilance reste de mise en particulier pour les femmes qui rejoignent cette année les hommes dans leurs craintes d'être discriminés en raison de leur l'âge. Les stéréotypes de genre ont aussi la vie dure, même si la tolérance à l'égard des comportements sexistes s'amenuise.

La question du fait religieux reste aussi toujours plus complexe à gérer en 2016. Jugé problématique pour le recrutement ou encore la promotion interne, le port d'un signe religieux visible apparaît comme le critère le plus stigmatisant, mais il n'apparaît pas comme un élément perturbant l'ambiance de travail. D'ailleurs, seuls 5 % des salariés français jugent que leur entreprise doit en faire une priorité d'action.

Pour Pierre Gattaz, président du MEDEF : « *Promouvoir la diversité, ce n'est pas de la philanthropie, c'est du bon sens. Discriminer, c'est se priver des talents alors que notre pays en a plus que jamais besoin pour aller chercher des points de croissance .* »

Pour Thibault Lanxade, vice-président du MEDEF en charge des TPE-PME : « *Il est regrettable que le sujet de l'égalité des chances soit toujours présenté sous l'angle de la contrainte. Changer de méthode et faire preuve de pédagogie, accompagner et valoriser les meilleures pratiques permettrait sans doute de convaincre les dirigeants d'investir ces sujets .* »

L'étude a été réalisée par TNS Sofres pour le MEDEF du 10 au 24 mai 2016. Comme les années précédentes, cette enquête a été réalisée en ligne auprès d'un échantillon de 1000 personnes, représentatif de la population française salariée du secteur privé, selon la méthode des quotas.